L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés des Premier et Quatrième Districts à l'Encan.

Les quatre rangées de Résidences Nos 2627-29-31-33 rue Rousseau, encoignure de la rue Quatrième,

Cottage Double Nos 1205-07 rue Clara, et le Cottage Double 1213-15 rue Clara seront vendus à l'enchère Publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

MARDI, LE 3 JANVIER, A MIDI.

SUCCESSION DE FREDERICK S. LYON.

No 74 241—DIVISION E—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté le 23 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 3 janvier 1905, à midi la propriété ci-après—

1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville désignés par les numéros 1 et 2, de l'ilot No 11 (maintenant 49) borné par les rues Rousseau, Quatrième, Troisième, Thomas (anciennement rue Fulton) d'après le plan No 58 dans les registres de G. R. Stringer, ancien notaire. Lesdits lots mesurant comme suit à savoir: Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Rousseau et Quatrième et mesurant 32' de face à la rue Rousseau par 118' 10" de profondeur et façade à la rue Quatrième, et le lot No 2 (31' 9" de face à la rue Rousseau par 118' 10" de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont connues comme Nos 2627-29-31-33 rue Rousseau.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Clara, Clio, Willow (autrefois rue Martin) et la rue Erato, désigné par le No 7 sur un plan dressé par A. S. Phelps ancien voyer, le 1er janvier 1846, et d'après un autre plan par Grioux et Castaing, anciens architectes le 28 avril 1851 et déposé en l'étude de R. H. Ker, ancien notaire. Le dit lot mesurant en mesure américaine 32' de face à la rue Clara, plus ou moins, par 126' 7" 1" de profondeur plus ou moins. Entre lignes parallèles et étant à une distance de 32' de l'encoignure des rues Clio et Clara. Les améliorations sont connues comme 1205-07 rue Clara.

3° Un autre certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilot, désigné sur le susdit plan et mesurant aussi 32' à la rue Clara plus ou moins par 126' 7" 1", plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et étant à une distance de 96' de l'encoignure des rues Clio et Clara. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme 1213-15 rue Clara.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'adjudication de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un an ou en deux ans de crédit à l'option du dit acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt à la date de l'adjudication le même devant être garanti avec 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de nécessité d'un procès pour en forcer le paiement de cela par le privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les taxes de 1904 devant être payées par les acquéreurs au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent du prix devant être déposé avec l'encanteur au moment de la dite adjudication, et les bâtisses sur les dites propriétés devant être assurées par les acquéreurs les assurances devant être payées en cas de feu au porteur des billets devant être fournies par l'acquéreur en reconnaissance de la portion de crédit du prix. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO,
Encanteur et Courtier de Propriétés Foncières.

P. A. Dicros, avocat.
F. D. Charbonnet, avocat.

27 nov—27—déc 4 11 18 25—janv 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix pour Spéculation.

NO 313 RUE N. REMPARTS,

Traversant à la rue Bassin. Contigue à l'usine de la Merchant's Electric Co.

Et les Propriétés Désirables pour Placement,

No 805 rue Royale, No 1210 rue Galvez et No 1215 rue Galvez

A L'ENCAN, A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE,

MARDI, 10 JANVIER 1905, A MIDI.

No 74,742—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—Interdiction de Charles Garvey.

EN vertu d'un ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le dit ordre daté et signé le 29 novembre 1904, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, Je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 10 janvier 1905 à midi les propriétés foncier à suivantes:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, et désigné comme lot No Trois de l'ilot No 11, lequel est borné par les rues Remparts, Conti, Bienville et Bassin, sur un plan de cette partie de la ville appelée la "Commune", lequel dit lot mesurant plus ou moins trente et un pieds de face sur chacune des rues Remparts et Bassin sur une profondeur s'étendant de l'une à l'autre des dites rues de cent vingt pieds, plus ou moins le tout en mesures françaises.

Les améliorations sont connues No 313 rue N. Remparts et consistant en une résidence splendide en brique. La propriété sera vendue sujette au bail ci-dessus. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Royale, Bourbon, Ste-Anne et Dumaine, et mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Royale sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, borné sur le côté vers la rue Dumaine par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à J. F. Durel.

Les améliorations sont connues comme le No 805 rue Royale et consistant d'un cottage-résidence. La propriété sera vendue sujette au bail ci-dessus. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Galvez, Quartier, Miro et Hôpital, et mesurant trente pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de cent trente cinq pieds entre lignes parallèles, lequel lot est composé de la moitié du lot B sur un plan fait et signé par D. M. Brosnan, voyer de ville daté le 1er septembre 1875 et annexé à un acte de vente pardevant J. Bernard, notaire, le 12 septembre 1885 étant la moitié dudit lot, le plus près de la rue Quartier et commençant à quatre vingt treize pieds, dix pouces de l'encoignure de la rue Hôpital.

Les améliorations sont connues comme No 1210 rue Galvez et consistent d'un cottage résidence. La propriété sera vendue sujette à bail ci-dessus. Des détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront issues sur application.

4° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilot borné par les rues Galvez, Hôpital, Johnson et Quartier et désigné par la lettre "B" et ayant en mesure américaine, les dimensions suivantes à savoir: Cinquante quatre pieds sept pouces, et deux lignes de face à la rue Galvez, cent trente six pieds, neuf pouces et une ligne de profondeur sur la ligne le divisant du lot "A", cent quarante deux pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Quartier et quarante pieds cinq pouces et deux lignes de largeur sur la ligne du fond, ensembles avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve, le tout d'après un plan fait par Edgar Pilié, architecte le 3 septembre 1881 et d'après aussi, à un plan, du dit lot fait par ledit Edgar Pilié, et annexé à un acte de Joseph Cuvillier notaire, le 20 novembre 1882.

Les améliorations sont connues comme le No 1215 rue Galvez et consistent en un cottage résidence. La propriété sera vendue sujette au bail ci-dessus. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront issues sur application.

Conditions—Un tiers comptant et la balance en un et deux ans représentée par des billets de lien de vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1905, payer pour les actes de vente pardevant Marshal Quintero notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne

M.M. Clegg & Quintero, avocats Bâtisse Hennen

4 déc—4 11 18 25—janv 1 8 10

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, date et signé le 7 octobre 1904, dans l'affaire de la succession de Pedro Cuquet, No ——— Division E, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, MARDI, le 27 décembre 1904, la propriété foncière ci après:

Trois lots de terre dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet No un (1), borné par le Chemin public, les rues Orléans, Odéon et Homer désignés comme lots numéros 1, 2, 4, 25, 26 et 27, lesquels mesurant comme suit: le lot numéro un, formant l'encoignure du Chemin public et de la rue Odéon et mesurant 32' 3" de face au Chemin public, sur 191' de profondeur et façade à la rue Odéon, 178' 4" 3" sur la ligne du lot numéro deux (2) et 29' 5" en largeur dans le fond. Le lot numéro deux, mesurant 32' 3" de face au Chemin Public sur 178' 4" 3" de profondeur sur la ligne du lot numéro un (1) 165' 8" 9" sur la ligne du lot numéro trois (3) et 29' 5" 4" de largeur dans le fond, le tout d'après le plan de Joseph Cuvelier, daté le 26 février A. D. 1837. Mais ces mesures dessdits lots maintenant plus ou moins par rapport aux empiètements du fleuve. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, avec mansarde, servant de magasin et résidence, dépendance et écuris. Lot numéro quatre (4) mesurant 30' plus ou moins de face au Chemin Public, 30' de largeur sur la ligne du fond sur 128' 6" de profondeur sur la ligne du côté droit et 154' 2" de profondeur de l'autre côté ou la ligne de côté gauche, d'après le plan dudit lot par Edgar Pilié, voyer, daté le 25 octobre A. D. 1882, annexé à un acte de James Fahey, ancien notaire en cette ville, daté le 22 janvier 1883, mais les mesures étant maintenant plus ou moins. Les améliorations sur le lot numéro quatre (4) consistant en une petite maison simple en bois; le lot numéro vingt cinq mesurant 29' 6" de face à la rue Odéon sur 117' de profondeur. Les lots numéros vingt six et vingt sept mesurant chacun 29' 6" de face à la rue Odéon sur 117' 8" de profondeur d'après le plan desdits trois lots décrits les derniers fait par J. A. Prevost daté le 25 mai A. D. 1843, et déposé en l'étude de Joseph Cuvelier, ancien notaire de cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou deux ans de crédit à 8 0/0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes de 1904 devant être assumées par les acquéreurs. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant M. S. Mahoney notaire et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO
Encanteur.

26 nov—26 27—déc 3 10 17 24 27

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983; à Alger, au Dry Dock, Phone 38.
Bureau en Ville

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

18sept—10m—dim mer ven

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE WILLIAM HARDING.

No 74,431—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 830 rue Commune, JEUDI, le 15 déc 1904, à midi, conformément à un ordre rendu et signé le 23 nov. 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de ladite Cour. Division D, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No 102 A (maintenant ——), borné par les rues Jackson (maintenant Général Ogden), Septième (maintenant Hickory), Mary (maintenant Eagle) et Cohn, désigné comme lot No 19, et mesurant 30 pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle) sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Mary (ou Eagle) et Cohn. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Acquis le 22 mai 1900; livre 177, folio 386.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, et faire un dépôt de 20 pour cent avec l'encanteur. L'acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 déc—4 8 15

Cottage Double.

Dans le Quatrième District.

Nos 2916-18 Rue Troisième.

Dans l'affaire de la succession de Mme Bertha Fisher (née Hanson).

No 74,553—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 830 rue Commune, près de la rue Baronne, JEUDI, le 15 décembre 1904, à midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 10 décembre 1904 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., quatrième district de cette ville, ilet numéro 4, 3, borné par les rues Troisième, Quatrième, Willow et Claiborne, désigné par le No 6 et mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt sept pieds de profondeur.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en des termes d'une année après la date de février huit pour cent d'intérêt payé de la date de la vente jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent, le pacte de non aliénando, et l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1904, et l'acte de vente devant être passé pardevant E. D. Veil, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 139 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grand flacon..... 50c.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

ILET DE TERRE

D'une Grandeur Extra dans la Section des Chantiers

Du bois de construction et de manufacture du Premier District, à un ilet actuellement du Nouveau Bassin et à deux ilets du chemin de fer électrique de la rue Washington.

Succession de Samuel Powers

No 42,592—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 3 janvier 1905, par JAS A. BRENNAN, encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 42,592, daté et signé le 2 décembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot No 2 dans Marley, maintenant l'ilet No 742 de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Marley, maintenant Lowerline, les rues St Pierre Dix-septième, maintenant Vénus, et Versailles, maintenant Aglaé, ayant une façade de trois cent cinquante pieds (350) chacun sur l'avenue Marley, maintenant la rue Lowerline, et la rue St Pierre, et deux cent cinquante (250) pieds sur chacune des rues Dix-septième ou Vénus et Versailles ou Aglaé.

Conditions Comptant—10 0/0 de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire aux frais des acquéreurs.

4 déc—4 11 18 25—janv 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double de Choix

No 218 et 220 rue Alix.

A proximité du Ferry, Maché, Eglises et Ecoles.

Succession de Adaline Brown, femme d'Alfred Clark.

No 74 540—Division A—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

IL SERA vendu à l'enchère publique par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, MARDI, le 27 décembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de la Cour Civile de District, daté et signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A le 22 novembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après décrite à savoir

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 5me district de cette ville, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 7 autrefois No 21 borné par les rues Alix, Ségrain, l'avenue Pélican et la rue Bouny (autrefois Peters), d'après un plan par Allen D'Hémécourt, voyer, le 18 mars 1842 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, alors un notaire en cette ville, d'après lequel le dit lot mesurant en mesure française trente (30) pieds de face sur ladite rue Alix sur cent vingt (120) pieds de profondeur. Les améliorations comprenant le cottage double 218 et 220 rue Alix et loué pour environ $16 par mois.

Conditions—Comptant; 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant E. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joseph Lobstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,928—Division A.—Attendu que Albert Lobstein a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir une lettre d'administration dans la succession de feu Joseph Lobstein, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Charles Rosen, avocat. 9déc—9 15 18

Succession de Mme Annie Streg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 74,348—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par August W. Berdes, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. J. O. Despit, avocat. 2 déc—2 6 11

Succession de Julien Firmin Pintat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65,687—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par veuve Firmin Pintat, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Henry Chiapella, avocat. 2 déc—2 6 11

Succession de Frank Amancio

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 60,635—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Hugh S. Sathen, avocat. 1 déc—1 5 10

Succession de Mary Jane Forester, femme de Harvey P. McNeely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,270—Division B—Attendu que Harvey P. McNeely a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Jane Forester, femme de Harvey P. McNeely, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Conrad G. Collins, avocats. 30 nov—30—déc 4 9

Succession de Mme M. Chamberlain

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,370—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Gertrude Patterson Chamberlain, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Harvey & Ellis, avocats. 30 nov—30—déc 4 9

Succession de George ou George A. Norman

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,436—Division B—Attendu que Peter Hoppe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu George ou George A. Norman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Arthur J. Peters, L. H. Burns, avocats. 30 nov—30—déc 4 9

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Ilet de terre désirable avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, borné par l'avenue Washington, les rues Rocheblave Tonti et Quatrième.

Jeudi le 5 janvier 1905—Succession de Henry Holms.

No 73,107—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI, le 5 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre issu et signé le 15 novembre 1904 par l'Hon. Geo H. Theard juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Rocheblave et Tonti, mesurant 267 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington, la même mesure sur la rue Quatrième, par 257 pieds 7" pouces et 7 lignes de face à la rue Tonti, la même mesure sur la rue Rocheblave, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprenant une bâtisse en bois à un étage, retiré de la banquette, contenant galerie sur le devant, environ 7 chambres, la cour contenant grande écurie, citerne, hangar, poulailler, etc., le tout connu comme 3719 avenue Washington.

Termes et conditions— Une moitié ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spécial et lien de vendeur sur la propriété vendue avec le pacte de non-aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès; la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles dans l'année 1904, et l'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire. 10 0/0 comptant déposés au moment de l'adjudication pour tier la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.

4 déc—4 11 18 25—jan 1 4 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt de Propriétés de Valeur du Troisième District.

E. M. Dailey vs Henry Beckemeyer

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 74,604—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 janvier 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt du défendeur Henry Beckemeyer ou Beckemaier dans et à la propriété ci-après décrite à savoir

Premièrement—Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Decatur, Espagne, Chartres et Roghlen, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 5 et mesurant vingt six pieds de face à la rue Decatur sur cent deux pieds de profondeur.

Deuxièmement—Un lot dans le même ilet que le ci dessus et contigu au dit lot ci dessus décrit et désigné comme le lot No 6 et mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Decatur sur cent deux pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Val. J. Scenta, avocat pour le plaignant.

2 déc—2 9 16 23 30—janv 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une portion de terre de valeur,

Formant l'encoignure des rues Magasin et Audubon, dans l'ilet borné par les rues Meadow et Broadway.

Peter Stiff, Receveur, vs la Ville de la Nouvelle-Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 72,801—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 janvier 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain mo cean en portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 17 (Greenville) borné par les rues Magasin (autrefois Foucher), Audubon (autrefois Chestant) Meadow (autrefois Market) et Broadway, et formant l'encoignure des rues Magasin et Audubon, mesurant plus ou moins trente huit pieds de face à la rue Magasin, vingt-six pieds de face à la rue Audubon sur quatre vingt six pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot contigu sur le côté vers la rue Meadow, la ligne du fond étant une courbe comme il est complètement démontré sur un "Blue Print" enregistré dans l'affaire ci-dessus. Ladite portion de terre étant une partie du lot de terre formant ladite encoignure et mesurant vingt-six pieds six pouces de face à la rue Audubon sur quatre vingt dix pieds entre lignes égales et parallèles, façade à la rue Magasin, même la portion dudit lot sur lequel la ville de la Nouvelle-Orléans a accordé le droit de passage à la Compagnie du chemin de fer de l'Illinois Central, comme il figure sur le "Blue Print" auquel il est ci-dessus référé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dufour & Dufour, avocats pour le plaignant.

2 déc—2 9 16 23 30—janv 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif. Mardi le 3 Janvier 1905, de Propriété de Valeur du Sixième District.

The Barber Asphalt Paving Company, Solomon Reinach, subrogé, vs Henry L. Garrand, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, — No 74,720—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 3 janvier 1905, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un lot de terre dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, compris entre les rues Calhoun Story et Barrett et la ligne de division de la propriété Fourcher. De Cité subdivisé en deux portions de terre ayant chacun deux cent quatre vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Calhoun sur une profondeur et façade sur chacune des rues Barrett et Story de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et l'autre portion mesurant deux cent quatre vingt neuf pieds cinq pouces de face sur la ligne de la propriété Fourcher De Cité soixante et douze pieds sept pouces et six lignes de profondeur et façade sur les deux rues Story et Barrett entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour le subrogé.

2 déc—2 9 16 23 30—janv 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur sur Hoerée du Quatrième District,

Portant les Nos municipaux 2926, 2928 et 2932 rue Chippewa, entre les rues Sixième et Septième.

Elias L. Jones vs Charles Bethzer et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 74,712.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 29 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No municipal 2928 rue Chippewa avec tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville désignés par les Nos six et sept de l'ilot No 21, bornés par les rues Chippewa, Sixième, Septième et H. Thomas et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Deuxièmement—Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le même district et ilet que la propriété ci dessus et contigu aux lots ci-devant désignés par les Nos 6 sur un plan fait par L. Bringier, voyer général, le 6 mars 1835, mesurant trente cinq pieds de face à la rue Chippewa sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Septième, formant l'encoignure des rues Chippewa et Septième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Joe Lautenschleger, avocat pour le plaignant.

26 nov—26 28—déc 2 9 14 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Vente par le Shérif Civil pour Effectuer un partage de propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant les Nos municipaux 1629 et 1633 rue St André, entre les rues St Charles et Carondelet.

Dans l'affaire de Mary Connolly et Mary L. Bentley vs Cecilia A. Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 74,229.—En vertu d'un jugement rendu le 3 novembre 1904 et signé le 10 novembre 1904, décrétant la vente de la propriété ci dessous décrite, afin d'effectuer un partage, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville le JEUDI, le 15 décembre 1904, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon dépendant situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet 41, borné par les rues Royale, Toulouse, Chartres et St Louis, mesurant trente et pieds sept pouces et six lignes de face rue Royale sur soixante quinze pieds pouces et quatre lignes de profondeur façade à la rue Toulouse entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions:

Premièrement—L'acquéreur devant payer qu'au montant de son enchère paiement d'une série de ses billets à hypothèque et lien de vendeur, tenant sur ladite propriété d'après l'acte passé pardevant F. Charbonnet notaire, le 6 octobre 1903 enregistré au bureau des hypothèques de la paroisse dans le livre 778 folio 413, lesdits billets sont faits par le défendeur et chacun pour la somme de $100.00 et tous datés le 6 octobre 1903 et payable premier de cela, 13 mois après sa date et autres successivement, mois par mois ci-après faisant le dernier devant être du 100 mois après sa date, les dits billets port